

MAIRIE DE PODENSAC

CONSEIL MUNICIPAL

=#=#=#=

Réunion du mardi 14 février 2023

à 20h45

=#=#=#=

ORDRE DU JOUR

Affaires scolaires

- 1. Dissolution du syndicat du collège de PODENSAC : Retour de mise à disposition de biens à la Commune de PODENSAC.
- 2. Projet de fusion des écoles maternelles et élémentaires de la Commune de PODENSAC à compter de la rentrée 2023/2024.

Finances/Affaires juridiques

- 3. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier.
- 4. DETR 2023 : Restructuration de l'école maternelle.
- 5. DETR 2023 : Création d'un terrain de foot synthétique sur le site de Porte-Père.
- 6. DETR 2023 : Aménagement d'une liaison douce entre le collège de PODENSAC et le futur stade de Porte-Père à des fins d'amélioration de la sécurité routière.
- 7. Versement de cotisations au Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE).
- 8. Participation annuelle aux charges du SIVOS du Bazadais.
- 9. Autorisation de signature du contrat d'analyses alimentaires au restaurant scolaire.
- 10. Autorisation de signature d'un contrat avec la société Gironde Taupes Nuisibles.

Culture

- 11. Approbation du premier semestre de la programmation culturelle 2023.
- 12. Autorisation de signature du contrat de programmation culturelle avec la société SIMUL'ACT.
- 13. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association Art et Culture.

Podensac, le 6 février 2023

Le Maire, **B. MATERLE**

Tél: 05.56.27.17.54 Fax: 05.56.27.05.31

E-mail: mairie@podensac.fr